

# Société Intercommunale BEP Environnement

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion du 19 juin 2018

Sont présents :

- **Pour le Groupe "Province"**

Carlier Philippe  
Collinge Michel

Représentants de Province de Namur

---

- **Pour le Groupe "Intercommunales"**

Chintinne Grégory  
Close Jean-Louis  
Cox Gérard

Représentants de B.E.P.

---

- **Pour le Groupe "Communes"**

Léonard Françoise  
Mauguit Marie-Christine  
Philippart Françoise  
Simon - Castellan Rose

Représentants de Andenne

---

Ancion Michel

Représentants de Anhée

---

Pierson Marc

Représentants de Assesse

---

Lejeune Marc  
Moreau Pierre

Représentants de Beauraing

---

Clarival David  
Copine André  
Douny-Poncelet Jeannine  
Rolin Vinciane

Représentants de Bièvre

---

Chabotaux André  
Meunier Lucile

Représentants de Cerfontaine

---

Dethy Joseph

Représentants de Ciney

---

Calice Benjamin  
Dubuc-Chevalier Christiane

Représentants de Couvin

---

Decamp Stéphane  
Jacqemin Thierry  
Lambilliotte-Vercoutere Véronique

**Représentants de Eghezée**

---

Dethier Vincent  
Javaux Pascale

**Représentants de Fernelmont**

---

Baudson-Guillaume Françoise  
Remy Marc  
Vautard Philippe

**Représentants de Floreffe**

---

Chintinne Grégory

**Représentants de Florennes**

---

Dreze Etienne  
Meuter Bernard

**Représentants de Fosses-la-Ville**

---

Léonard Véronique  
Normand Daniel

**Représentants de Gedinne**

---

Crevecoeur Philippe  
Haubruge Jérôme  
Materne Max  
Parete Riziero

**Représentants de Gembloux**

---

Gerard-Dawance Françoise  
Jadot Luc

**Représentants de Hamois**

---

George Michaël  
Nennen Jean-Joseph

**Représentants de Hastière**

---

Ledent Pierre

**Représentants de Houyet**

---

Gobert Michel

**Représentants de Jemeppe sur Sambre**

---

Bouvier Thibault  
Chapelle Thierry  
Janquart Guy

**Représentants de La Bruyère**

---

Fauchet Didier  
Joly Robert

**Représentants de Mettet**

---

Mailleux Patrick  
Pirot Christian

**Représentants de Namur**

---

Lambotte Marielle  
Lixon Freddy

**Représentants de Ohey**

---

Cox Gérard  
Delchambre Manon  
Schoy Isabelle

**Représentants de Onhaye**

---

Delpire Jean-Marie

**Représentants de Philippeville**

---

Chevalier Pascal

**Représentants de Profondeville**

---

Defaux Julien Lejeune Janique	<b>Représentants de Rochefort</b>
Bordon Olivier	<b>Représentants de Sambreville</b>
Bleret-De-Cleermaecker Sabine Lecomte Valérie	<b>Représentants de Somme-Leuze</b>
Duruissseau David Robinet André	<b>Représentants de Vresse-sur-Semois</b>
Leclercq Nathalie Navaux Albert	<b>Représentants de Walcourt</b>
Goffaux Alain Visée Jean-Pol	<b>Représentants de Yvoir</b>

### **Assistent également à la réunion :**

Monsieur R. DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, Madame V. ARNOULD, Directrice du Département Environnement du BEP, Madame L. GOURGUE, Directrice du Département Développement Economique du BEP, Monsieur O. GRANVILLE, Directeur du Département Secrétariat Général du BEP, Monsieur F. CIPOLAT, Directeur du Département Développement Territorial du BEP, Monsieur T. SORIANO, Directeur du Département Comptabilité et Ressources Humaines du BEP, Monsieur M. DERROITTE, Directeur du Département Informatique et Télécommunications du BEP, Madame I. SADIN, Chef de Service du Département Ressources Humaines du BEP, Monsieur B. HANQUET, Chef de Service au Département Environnement du BEP, Madame I. BERTRAND, Responsable Communication du BEP, Madame A. JOLY, Juriste au BEP, Monsieur D. RALET, du Département Comptabilité du BEP, Monsieur O. RONSMANS, Réviseur d'Entreprises, Monsieur N. SURAY (Commune de Gedinne), Monsieur B. GUILLITTE (Ville de Namur), Monsieur L. BOUVEROUX (Commune d'Assesse), Monsieur D. HELLIN (Commune d'Ohey), Madame C. COLLARD (Province de Namur), Madame N. DEMANET (Commune d'Havelange), Monsieur Ch. TUMERELLE (Ville de Dinant), Monsieur N. VILMUS (Commune de Somme-Leuze), Madame L. DAFPE (Commune de Ciney), Madame A. ROMAINVILLE (Commune de Floreffe), Madame A. DEMARCHE (Commune de Ciney), Monsieur JM. LABBE (Saint-Gobain), Monsieur G. DOCQUIRE (Confédération Construction Namur).

### **Sont excusés :**

Monsieur JC. NIHOUL, Président du BEP, Madame C. ABSIL (Province de Namur), Madame A. BARZIN (Ville de Namur), Madame F. JEANMART (Commune d'Hotton), Madame N. GAUX-LAFFINEUR (Commune d'Anhée), Madame N. MARCOLINI (Commune d'Assesse), Monsieur W. BOURGEOIS (Commune de Beauraing), Madame D. MILLE-MULLEN (Commune de Cerfontaine), Madame AM. CAMUS (Commune de Ciney), Monsieur A. BESOHE (Commune de Dinant), Monsieur L. BELOT (Commune de Dinant), Monsieur P. LALOUX (Commune de Dinant), Madame MC. VERMER (Commune de Dinant), Madame M. LADRIERE (Commune d'Eghezée), Monsieur M. GENARD (Commune de Florennes), Monsieur M. HELSON (Commune de Florennes), Monsieur D. LECHAT (Commune de Florennes), Monsieur Ph. MAHOUX (Commune de Gesves), Monsieur Ch. ALEXANDRE (Commune d'Houyet), Madame H. LEBRUN (Commune d'Houyet), Monsieur E. MAROT (Commune d'Houyet), Monsieur Y. PETIT (Commune d'Houyet), Monsieur E. de PAUL de BARCHIFONTAINE (Commune de Jemeppe-sur-Sambre), Madame M. DEMASY (Commune de Marche), Monsieur JM. ALLARD (Ville de Namur), Madame V. CHOQUE (Commune de Nassogne), Monsieur A. DEPAYE (Commune d'OHEY), Madame N. VISCARDY-SOUMOY (Commune de Philippeville), Monsieur F. PIETTE (Commune de Profondeville), Monsieur S. TRIPNAUX (Commune de Profondeville), Monsieur F. PLUME (Commune de Sambreville), Madame B. DAVISTER (Commune de Sambreville), Madame S. DEPAIRE (Commune de Sambreville), Monsieur E. BERTRAND (Commune de Sombreffe), Monsieur D. JORIS (Commune de Somme-Leuze), Monsieur D. MASSIN (Commune de Viroinval), Madame CH. POULIN (Ville de Walcourt).

---

**Monsieur G. CHINTINNE, déclare la séance ouverte à 20 heures 15**

---

A l'unanimité l'Assemblée Générale désigne en qualité de scrutateurs, **Madame Manon Delchambre et Monsieur Joseph Dethy**. Ceux-ci vérifient la régularité des convocations et des mandats ainsi que la liste des présences.

Sur leur rapport, le Président déclare l'Assemblée valablement constituée, puisque 2.276 parts sont représentées pour le groupe «Province» sur 2.276 parts souscrites, 4.111 parts sont représentées pour le Groupe «Communes» sur 4.553 parts souscrites, 100 parts sont représentées pour le BEP sur 100 parts souscrites soit, au total, 6.487 parts représentées sur 6.929 parts souscrites.

## 1. FIN DE MANDATS DES ADMINISTRATEURS – DECRET DU 29 MARS 2018

L'Assemblée Générale prend acte de la démission d'office des Administrateurs membres du Conseil d'Administration suite à l'application du Décret du 29 mars 2018 selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 3.917,78 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 27,03 parts (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 4,63 part – 2 Conseillers de la Commune de Sambreville s'étant abstenu sur ce point 22,40 parts.)
- Groupe Province : Unanimité 2.276 parts
- BEP : Unanimité 100 parts

## 2. RENOUELEMENT DES INSTANCES DE L'INTERCOMMUNALE

L'Assemblée Générale, selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 3.917,78 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 27,03 parts (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 4,63 part – 2 Conseillers de la Commune de Sambreville s'étant abstenu sur ce point 22,40 parts.)
- Groupe Province : Unanimité 2.276 parts
- BEP : Unanimité 100 parts

Désigne en qualité d'Administrateurs :

### Pour le Groupe « Province » :

Monsieur Claude BULTOT	PS
Monsieur Philippe CARLIER	PS
Madame Coraline ABSIL	MR
Monsieur Philippe BULTOT	MR
Monsieur José PAULET	MR
Monsieur Stéphane LASSEAUX	CdH
Monsieur Pierre TASIAUX	CdH
Monsieur Eric VAN POELVOORDE	ECOLO

### Pour le Groupe Communes :

Madame Nermin KUMANOVA	PS
Monsieur Benjamin CALICE	PS
Madame Véronique LEONARD	PS
Monsieur Bruno BERLEMONT	PS
Monsieur Luc BOUVEROUX	MR
Monsieur Bernard GUILLITTE	MR
Monsieur Grégory CHINTINNE	MR
Madame Janique LEJEUNE	MR

Monsieur Christophe CAPELLE	CdH
Monsieur Max MATERNE	CdH
Monsieur Pierre MOREAU	CdH
Monsieur Albert MABILLE	ECOLO

### 3. FIXATION REMUNERATIONS ET JETONS DE PRESENCES

L'Assemblée Générale selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 3.917,78 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 27,03 parts (1 Conseiller de la Commune de Fernelmont s'étant abstenu sur ce point 4,63 part – 2 Conseillers de la Commune de Sambreville s'étant abstenu sur ce point 22,40 parts.)
- Groupe Province : Unanimité 2.276 parts
- BEP : Unanimité 100 parts

marque accord pour fixer à dater du 1<sup>er</sup> juillet 2018 le montant du jeton de présence à octroyer aux membres du comité d'audit à 118,28 € (soit 197,93 € montant indexé – référence indexe 01/04/2018) -

---

**La séance est levée à 20 heures 30**

---

Le Secrétaire,

R. DEGUELDRE

Le Président,

G. CHINTINNE